

**Robin des Bois - <http://www.robindesbois.org> -**

## **Préserver 893 enfants et 17 ouvriers**

Posted By *robininternet* On 5 octobre 2017 @ 13 h 40 min In Actualités

A Montreuil, Seine-Saint-Denis, l'école élémentaire Jules Ferry (I et II) héberge 562 enfants âgés de 6 à 11 ans. Sa création est antérieure à celle de l'usine.

Dans une erreur manifeste d'aménagement urbain, l'usine s'est installée à partir des années 70 à 50 m de l'école. Aujourd'hui, l'usine est vétuste et confrontée à des difficultés financières insurmontables. La SNEM (Société Nouvelle d'Eugénisation des Métaux) met en œuvre des produits toxiques exposant ses salariés à des risques sanitaires aigus ou chroniques. La SNEM assure la finition de pièces métalliques pour l'industrie aéronautique. Son principal donneur d'ordres serait Airbus. Il est étonnant qu'un groupe aéronautique européen ait recours à un façonnier sans lui donner les moyens de travailler dans des conditions et des locaux appropriés. La SNEM, pour perdurer, doit être transférée dans une zone industrielle et dans des ateliers modernes.

Il est malheureusement bien connu par les services de l'Etat et par l'ADEME que cette catégorie d'établissements vieillissants a produit par dizaines, ces dernières années, des sites pollués et polluants abandonnant sur place après des faillites généralement discrètes des centaines de tonnes de déchets liquides acides et pour certains cancérigènes. Le démantèlement, l'assainissement et le suivi d'un ex-atelier de traitement de surface de métaux de la taille de la SNEM revient en moyenne à 500.000 € si l'opération est partielle et différée et à 3 millions d'euros si elle est complète et intègre la dépollution des eaux souterraines.

L'inspection des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement sait que la SNEM n'a aucun avenir là où elle est située et avec l'outil de travail tel qu'il est. **Robin des Bois demande la fermeture organisée et anticipée de la SNEM à Montreuil.**

Pour autant, la fermeture de la SNEM ne doit pas effacer du tableau noir toutes les légitimes inquiétudes des enseignants et des parents d'élèves des écoles à proximité.

Robin des Bois souhaite qu'un diagnostic comparable à ceux qui ont été diligentés par le ministère de l'Ecologie dans les établissements scolaires bâtis sur ou à proximité de sites pollués historiques soit effectué en priorité dans les écoles élémentaires Jules Ferry I et II. Le périmètre de ce diagnostic-type inclut le milieu sol (sols superficiels, bandes enherbées et autres espaces verts, éventuels jardins pédagogiques), le milieu air (vides sanitaires, salles de repos, salles de classe, locaux administratifs, éventuels logements de fonction) et le milieu eau (eau du robinet dans les lieux sanitaires et de restauration). Les diagnostics durent plusieurs semaines ou plusieurs mois si nécessaire.

Il est probable qu'en 45 ans d'activité et de négligences constatées, la SNEM par ses émissions atmosphériques diffuses et canalisées, par la mauvaise gestion des déchets et par la dispersion de rejets liquides mal collectés ait marqué de son empreinte les écoles élémentaires Jules Ferry I et II et que des actions de remédiation soient nécessaires.

S'agissant d'un site ayant mis en œuvre du cadmium, des cyanures, du mercure, du chrome hexavalent et du perchloroéthylène, Robin des Bois estime que le diagnostic pourrait être utilement étendu aux écoles maternelles Jules Ferry et Anne Frank ainsi qu'aux domiciles privés mitoyens ou à proximité immédiate du site industriel.

**Voir aussi :**

[Votre école est-elle toxique ?](#) <sup>[1]</sup>, 18 septembre 2017